



Entrée en 2nde - 2022/2023 - FICHE PEDAGOGIQUE

Cette fiche remplie et signée doit être téléchargée lors de l'étape 5 de la préinscription en ligne

Nom et prénom de l'élève :

1. **LVB** - Cocher la case qui correspond à votre choix (continuité pédagogique) :

Allemand OU Espagnol OU Autre (CNED), à préciser :

Il n'est pas possible de débiter une LVB en 2nde (hors Allemand ou Espagnol l'élève devra suivre la LVB débutée en 5ème par le CNED).

2. **OPTION(S) / PARCOURS LINGUISTIQUE(S)**

Veillez cocher votre ou vos choix dans le tableau ci-dessous - Si vous êtes intéressé(e) par un parcours sélectif à effectif limité, nous vous invitons à faire plusieurs choix et à les hiérarchiser en indiquant 1,2 ou 3 dans les cases correspondantes.

	Section Internationale Américaine <i>Parcours sélectif - Effectif limité</i>	Section européenne <i>Parcours sélectif - Effectif limité</i>	Parcours classique
Obligatoire	Anglais (3h)	Anglais (3h)	Anglais (3h)
Obligatoire - LVB	Allemand ou Espagnol (2.5h)	Allemand ou Espagnol (2.5h)	Allemand ou Espagnol (2.5h)
Enseignement optionnel facultatif	Néerlandais (2h)	Néerlandais ou Latin (2h)	Néerlandais ou Latin (2h)
Option linguistique	SIA : + 6h d'enseignement en langue anglaise	SE : + 2h d'histoire géographie en anglais	
	<i>Un dossier de candidature rempli et signé doit obligatoirement être transmis avec le dossier d'inscription https://lfvvg.com/inscriptions/</i>	Option facultative n°1* Latin Néerlandais	Option facultative n°1* Latin Néerlandais
	Option facultative néerlandais OUI NON	Option facultative n°2* Latin Néerlandais	Option facultative n°2* Latin Néerlandais
Choix parcours linguistique(s)			

* **Nous vous demandons de hiérarchiser votre choix d'options facultatives car, en fonction des demandes et des emplois du temps, elles ne seront pas forcément cumulables. Attention, il n'est pas possible de débiter le latin ou le néerlandais en 2nde**

3. **OPTION THEATRE** (en fin d'après-midi (après les cours) ou mercredi après-midi)

L'élève souhaite-t-il s'inscrire en option théâtre (les effectifs sont limités) : OUI / NON

Les décisions concernant les **demandes de parcours sélectifs à effectif limité** sont indépendantes de la décision d'admission dans l'établissement et seront communiquées à partir de mi-juin (en fonction des conseils de classe qui doivent examiner les demandes internes).

Tout choix pédagogique vaut engagement pour toute l'année scolaire. Aucune modification ne pourra être effectuée après signature de cette fiche.

Fait à La Haye le :

Signature de l'élève :

Nom et signature du responsable légal :